

MAIRIE DE TROIS-BASSINS
COURRIER ARRIVÉ LE 12.07.25.
N° ...450.....

La Réunion

Saint Denis, le 09 juillet 2025

Objet : Procédure de mise en compatibilité (MEC) du PLU de la commune de Trois-Bassins dans le cadre de la déclaration de projet sur le secteur les Zattes.

Dossier : 2025AREU6

Vos références : 22025-022/TA-HM

Nos références : SCETE/UEE/MT/2025-118

Monsieur le maire,

Par courrier reçu complet le 02 juillet 2025 au Service régional chargé de l'environnement à la DEAL/SCETE/UEE, vous avez saisi pour avis la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) sur l'évaluation environnementale du projet de modification simplifiée du PLU de votre collectivité conformément à la délibération du conseil municipal en date du 27 mai 2025.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande à cette date et vous informe que conformément aux articles R.104-21 et R.104-25 du code de l'urbanisme, la MRAe rendra son avis dans le délai maximum de trois mois, soit **au plus tard le 02 octobre 2025**.

L'avis de la MRAe sera mis en ligne sur internet sur les deux sites suivants :

<http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/> et

<https://side.developpement-durable.gouv.fr/>

Veuillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le président et par délégation,
Le responsable de l'appui à la MRAe,



Alain BESNARD

Monsieur le maire de Trois-Bassins

2, rue du Général de Gaulle

97 426 Les TROIS-BASSINS

Copie : M. Le Préfet de La Réunion – Secrétariat Général – Service de la coordination des politiques publiques

M. Thomas Arthemise SPL Grand Ouest – 20 rue des Navigateurs -Bâtiment Le Trapèze 97434 Saint-Gilles-les-Bains

